

Au pied du courant

Bulletin spécial en temps de Covid-19

Mot de la présidente



Toujours vivants!

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir des nouvelles de votre association, l'AREQ. Malgré les temps difficiles que nous vivons, nous gardons le moral et nous sommes toujours actifs. Nous espérons qu'il en est de même pour vous. Si un souci survenait pour vous, vous savez que vous pouvez nous rejoindre pour de l'aide. Des numéros téléphoniques et des adresses de courriel apparaissent à la page 3 de ce bulletin. Je veux signaler l'empressement de mes collègues de notre Conseil sectoriel (CS) et le bel esprit qui les anime.

Des rencontres régulières au niveau de la structure

Nous avons tenu, depuis le début de la pandémie, deux rencontres du CS en mode virtuel Zoom. L'AREQ nationale a mis gratuitement cette application à la disposition des secteurs. À la fin de l'été, notre réunion s'est déroulée en mode présentiel au sous-sol de l'église Sainte-Louise de Marillac dont l'aménagement permet de respecter toutes les règles des autorités de la santé publique.

Sommaire

Mot de la présidente	1-3
Infos à conserver	3
AREQ nationale	4
Hommage à Victor Langlois et décès	5
Fondation Laure-Gaudreaul	6-7
Appel à nos artistes	7
Assurances	8

À cet égard, le directeur général de l'AREQ alimente régulièrement les personnes élues de l'AREQ de messages visant à éliminer le maximum de risques au sein de notre association. J'ai participé, en vrai, à la rencontre des 12 personnes présidentes de notre région le 9 septembre dernier. Les retrouvailles étaient stimulantes. Là aussi nous étions dans un lieu public.

J'avais mentionné, dans le bulletin de juin, que j'avais aussi participé en mode Zoom à un conseil national spécial. Impressionnant d'avoir plus de 90 personnes de tous les coins du Québec en mode assemblée délibérante. Le conseil national régulier devant se tenir en mars avait été annulé. L'AREQ prévoit maintenir celui de la fin octobre à Drummondville.

Les affaires courantes et les affaires financières font l'objet du suivi nécessaire puisque les 17 employés de Québec sont au travail, soit en télétravail ou, depuis les derniers assouplissements sanitaires, à nos bureaux à Québec. L'AREQ continue donc d'offrir tous les services de base aux membres et à sa structure. Je vous réfère aux numéros téléphoniques du présent bulletin.

Des décisions difficiles à prendre

Au niveau national, le congrès prévu en juin dernier a été reporté en juin prochain. De notre côté, nous avons également reporté à 2021 notre assemblée générale (AGS) prévue pour avril dernier. Nous devons toutefois, au second semestre, discuter des propositions préparées pour le congrès et vous les soumettre à cette occasion.

Lors de notre dernière rencontre en CS, nous nous sommes questionnés sur des activités possibles avec les membres du secteur. Nous avons exploré les conditions nouvelles chez notre hôte des petits déjeuners, un des rares Pacini opérant encore à Montréal. Toutefois, il n'offre que des dîners ou des soupers. La distanciation réglementaire enlève aussi toute convivialité à notre activité traditionnelle. Vos réactions à cet égard et vos suggestions sont bienvenues.

Pour le moment pas de dîners-rencontres pour les occasions spéciales, ni de séances d'information à la bibliothèque Langelier ou de visites organisées. Les responsables dans les dossiers retraite, assurance, condition des femmes, environnement et dossiers sociaux continuent de recevoir de l'information de la part de l'AREQ.

La vie associative

Deux secteurs de l'île de Montréal sont en discussion pour se regrouper. Il s'agit des secteurs Pointe-aux-Trembles et Anjou - St-Léonard. Action de plus en plus pertinente puisque le nombre de membres diminue et qu'il devient difficile de trouver des volontaires pour occuper les postes de responsabilité. Il faut certainement trouver des formules pour que les retraités des syndicats non-affiliés à la CSQ puissent devenir membre de l'AREQ. Est-ce que le regroupement en cours des deux mutuelles d'assurance, la Capitale et la SSQ, pourrait éventuellement favoriser la chose? Dans cette perspective, nous avons questionné le Conseil régional et l'AREQ nationale pour aller de l'avant.

L'AREQ Montréal a maintenant 35 ans de vie. Il est trop tôt pour décider d'une célébration dans les prochains mois, mais ce serait une belle occasion pour des retrouvailles.

Au moment où j'écris ce texte, le premier ministre et ses collègues nous enjoignent à la prudence et nous rappellent que la pandémie est loin d'être terminée. Il décrit « la situation comme critique ». Je garde ma réserve par rapport à des propositions de rencontres avec vous. Pourrions-nous organiser et multiplier des rencontres en petits groupes dans le respect des mesures de la santé publique? Vos suggestions sont bienvenues?

Des solidarités

Nous avons recommandé à la Fondation Laure-Gaudreault (FLG) nationale, de faire un don spécial au *Frigo de l'Est* pour de l'aide alimentaire d'urgence aux personnes âgées démunies de notre quartier.

Nous avons aussi renouvelé notre appui au groupe Soverdi, un organisme communautaire qui plante des arbres dans les lieux institutionnels, écoles, résidences pour aînées par exemple. Avec les canicules estivales, enrichir la canopée montréalaise ne peut que réduire l'impact des îlots de chaleur qui affectent beaucoup la santé des personnes âgées. Soverdi développe aussi des projets avec des écoles (exemple : l'école Le Carignan du Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île).

Enfin, j'ai recommandé à l'AREQ régionale de faire un don d'aide humanitaire au peuple libanais. Nombreux sont les membres d'origine libanaise parmi les retraités de Montréal et l'apport de la communauté libanaise est significative depuis longtemps au Québec. Le don sera fait à la Croix-Rouge canadienne.

Prudence et créativité

Nous sommes actuellement tous et toutes préoccupés par l'évolution de la COVID-19. Le vécu de l'hiver dernier est présent encore dans nos mémoires et il est difficile de prévoir l'avenir immédiat.

J'amorce actuellement la lecture du livre de Frédéric Lenoir *Vivre dans un monde imprévisible*. Curieuse, je suis allée voir la fin de l'ouvrage et je vous en partage un extrait :

« Il relève de notre responsabilité de vivre au mieux avec cette pandémie [...] en cultivant nos émotions positives, en resserrant nos liens avec les autres, en essayant de saisir les nouvelles opportunités qui s'offrent à nous, [en aimant] la vie comme elle est! ».

Et j'ajoute, en terminant, en gardant le contact avec vos amies et amis de l'AREQ !

Nous attendons des suggestions de votre part et n'hésitez pas à nous contacter si vous connaissez des membres isolés qui auraient besoin d'assistance.

Micheline

Infos à conserver

AREQ	1 800 663-2408	areq.lacsq.org
SSQ	1 888 833-6962	www.ssq.ca
<u>Membres du CS</u>		
Micheline Jourdain	514 388-7045	michelinejourdain@videotron.ca
Denyse Payette	514 351-1717	denysepayette@bell.net
Alice Gagnon	514 914-5483	alicegag7@gmail.com
Jean-Pierre Ménard	450 582-7170	menardj@videotron.ca
Hélène Gingras	514 352-8011	helgin@sympatico.ca
Marie-France Primeau	514 742-6347	primmar22@gmail.com
Lucien Deschamps	514 353-0548	deschamps12002@yahoo.ca

Des nouvelles de l'AREQ nationale

Un document préparé par la conseillère de l'AREQ Ginette Plamondon fait le point sur l'état de la situation concernant les nombreuses démarches d'enquête en cours au Québec pour corriger les situations vécues par les personnes âgées, au cours de l'hiver dernier. Voici brièvement ce que j'en retiens.

Qui enquête présentement?

- * la commissaire à la santé et au bien-être mandatée par le ministre de la santé Christian Dubé (fonctionnement du système d'hébergement)
- * le coroner en chef du Québec (décès)
- * la protectrice du citoyen, de sa propre initiative
- * trois ordres professionnels sur les pratiques (médecins et infirmières)
- * groupe de travail sur un programme personnel autogéré (à l'initiative d'un citoyen en CHLD et sous la responsabilité de la ministre des aînés Marguerite Blais)
- * recours collectif du Conseil pour la protection des malades (en cours avant la pandémie).

Les problèmes scrutés par ces groupes

- * accessibilité aux soins
- * qualité et stabilité dans les soins
- * la main d'œuvre, sa formation et ses conditions d'exercice
- * la gouvernance des CHSLD
- * les conditions et le respect des proches aidants.



Il me semble qu'il y a beaucoup de monde autour du « malade » i.e. le système! On nous promet des rapports au cours de 2020-2021. Espérons que certaines recommandations de ces groupes pourront être considérées dès maintenant que nous sommes en situation « critique » selon les termes du premier ministre hier.

Enfin, je trouve que l'AREQ a raison de réclamer la tenue d'**États généraux** sur l'ensemble de la situation (hébergement, soins de longue durée et soins à domicile) : une formule d'enquête plus globale, sans limites de questions à fouiller et ouverte à la participation des citoyens.

Micheline Jourdain
16 septembre

Référence : *Hébergement et soins de longue durée : sommaire des démarches en cours et divers enjeux*. AREQ document A2021-CA-05, 2 et 3 septembre 2020

Hommage à Victor Langlois

1932-2020

Victor nous a quittés le 1^{er} juin 2020. C'est un grand homme qui nous a ainsi abandonnés.

Victor est né à Montréal mais est déménagé en Gaspésie à l'âge de 15 ans. Il a enseigné le français dans cette région de 1950 à 1988. Il fut aussi conseiller syndical à temps plein de 1968 à 1973.

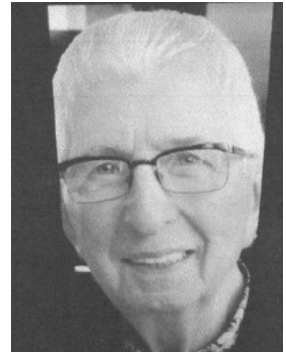
Ce fut aussi une légende de théâtre en Gaspésie. Il s'est joint à une troupe dans sa région où il était comédien et metteur en scène. Au début des années 90, de retour à Montréal, il s'inscrit comme comédien à la troupe des Abonnés du TNM où il participe à de nombreuses pièces. Cependant, il retournait en Gaspésie tous les étés.

Il est élu président du secteur Parc Lafontaine en 2003. Son terme sera de courte durée mais intensif. Il encouragera le travail en équipe, s'impliquera dans la Fondation Laure-Gaudreault et travaillera à sa connaissance des membres du secteur. Il donnera sa démission en 2005 pour cause de maladie après avoir donné un coup de jeune au secteur. Jocelyne a pu suivre de près son merveilleux travail en étant secrétaire du secteur durant cette période.

Victor était un grand personnage dans tous les sens : physique, intellectuel et social. Il avait d'innombrables connaissances et pouvait nous entretenir de différents sujets autant politiques que culturels et sociaux. Il s'emballait aussi facilement quand un sujet lui tenait à cœur tout en respectant toujours ses interlocuteurs. Victor était résilient : malgré ses nombreux problèmes de santé, il ne se plaignait jamais et était toujours de bonne humeur. Pour lui, ça allait toujours bien!

Nous avons perdu un ami très cher que nous aimions beaucoup. Ça laisse un grand vide dans nos vies, dans celle de notre secteur et dans celle de l'AREQ.
Salut notre ami!

Jocelyne Larocque et Louise Laporte



À Pointe-Claire, le 13 avril 2020, à l'âge de 84 ans, est décédée **Madame Lucille Richer.**

M. Jean-Louis Joly est décédé à Montréal le 29 avril 2020, à l'âge de 88 ans, des suites de la COVID-19.

Toutes nos condoléances aux familles endeuillées.

Avec la collaboration de Louise Laporte





Fondation Laure-Gaudreault

Quel printemps! Quelle non-rentée pour nous!

Je ne vous apprends rien en vous disant que les organismes qui comptent sur notre apport annuel sont toujours en besoin. Je vous transmets ici la lettre de la directrice de *La Petite Maison des enfants Soleil* pour nous remercier du 450 \$ reçu.

Bonjour madame Hélène,

Votre message a été porteur d'une grande joie et de beaucoup de réconfort. Depuis mars, la Petite Maison a voulu continuer sa mission envers chaque enfant et famille; nous avons fait un plan qui répondrait aux deux besoins essentiels des enfants de la PM, i.e le besoin de sécurité affective par une présence accrue et l'alimentation. Nous téléphonons régulièrement à tous nos enfants et à leur maman; nous allons acheter des cartes prépayées au supermarché du quartier et allons les porter chez la maman avec une fréquence bien planifiée et une grande prudence. Les enfants sortent sur le petit balcon ou viennent sur le trottoir. C'est la Petite Maison vers l'extérieur! Nous les orientons aussi vers les camps de jour du quartier : début aujourd'hui, 22 juin. Oui, il y a plus grand que nous qui veille et qui se fait prier avec insistance !!!

Nous vous remercions de tout cœur pour votre appui tangible et votre compassion envers nos chers enfants.

Louise Frigon, Directrice

L'Assemblée générale de la FLG, prévue en novembre 2020, a été annulée. Donc une source de revenus de moins. À cette date, le montant amassé pour être distribué en 2021 est de 11 698 \$ dans la Région de Montréal. D'habitude c'est plutôt entre 15 000 \$ et 17 000 \$. Vous constatez le manque à gagner.

Voici un extrait du site WEB de la FLG :

Un cadeau du fédéral à partager

Une idée est née quelque part dans la tête de personnes âgées qui venaient de recevoir un versement supplémentaire inattendu de 300 \$ de la pension de la Sécurité de la vieillesse. Elles se sont dit : « Pourquoi ne pas en faire profiter des personnes qui en auraient davantage besoin en faisant don à la FLG? ». Un geste généreux, approprié et peu coûteux, car ce montant supplémentaire est non imposable. Et en faisant un don à la FLG, vous recevrez de plus un reçu d'impôt.

Ce n'est qu'une suggestion bien sûr. Vous pouvez faire votre don en ligne sur le site de la FLG : fondationlg.org ou par chèque et le poster à Micheline Schinck au 415-1500, Jacques-Casault, Montréal, H2M 0A9.

D'habitude le secteur organisait un tirage en juin, un tirage qui générait environ 200 \$ de don. Le Conseil sectoriel a décidé de combler ce manque à gagner ainsi que celui occasionné par l'annulation de l'assemblée générale de la FLG en faisant un don de 250 \$, pour un don total de 450 \$.

Plusieurs parmi vous ont acheté des billets pour le tirage qui devait avoir lieu le 3 juin 2020. Ce tirage a été reporté au **6 juin 2021**. Si vous avez perdu votre partie de billet, ne paniquez pas, votre coupon dûment rempli est déjà rendu à Québec.

Il me reste 38 billets à vendre. Je sais que, depuis le début de la pandémie, nous avons quelques lectrices et lecteurs de plus. Alors, si l'envie vous vient de vous acheter quelques chances de gagner peut-être 5 000 \$, vous pouvez communiquer avec moi. On regardera ensemble une façon de procéder.

Portez-vous bien, prenez soin de vous et à bientôt j'espère!

Hélène Gingras helgin@sympatico.ca 514 352-8011

Appel à nos artistes

Nous maintenons la tradition de l'envoi d'une carte anniversaire de naissance à nos membres qui ont 75 ans et plus. Chaque année, deux bénévoles, Jocelyne Larocque et Léonie Dupré, préparent cet envoi avec des souhaits personnalisés. Cette carte est illustrée d'une œuvre d'une ou d'un artiste membre de notre secteur.

Par le passé, nous avons notamment choisi une œuvre florale de Cheryl Kies, une scène du Plateau Mont-Royal de Pierre Beaulne et une photo d'art de Hugues St-Pierre.

Nous vous invitons à nous faire parvenir par courriel une de vos œuvres pour l'illustration de nos prochaines cartes. Les artistes dont les œuvres ont déjà été choisies sont toujours les bienvenus.



Envoi à Denyse Payette : denysepayette@bell.net

Date limite pour la réception : 9 octobre 2020

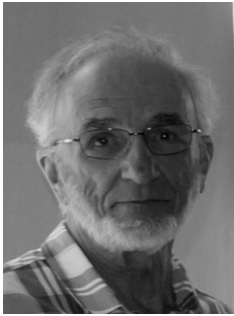
Nous avons bien hâte de découvrir vos réalisations artistiques.
Micheline Jourdain

Pour ce bulletin de septembre

Mise en page : Denyse Payette

Illustrations : prises sur Google

Correction : CS, Marielle Bélanger, Véronique Gauthier,
Sonia Trépanier



Assurances

Info - Assurance voyages

Nouvelles mesures en matière d'assurance voyages

Pour les personnes ayant acheté un voyage auprès d'une agence de voyages du Québec avant le 13 mars 2020, (ou avant le 10 mars pour les croisières), la SSQ assurance accepte de rembourser ses clients, plus particulièrement les membres de l'AREQ assurés avec le régime d'assurance maladie ASSUREQ.

Pour bénéficier de cette nouvelle mesure, rendez-vous sur le site CanAssistance : <https://canassistance.com/questions-covid-19/> et téléchargez le formulaire de réclamation qui s'applique à votre situation. Vous pouvez également communiquer avec CanAssistance au numéro 1 800 465-2928.

Mise à jour importante

Pour tous les départs effectués depuis le 6 avril 2020, la SSQ ne considérera plus la COVID-19 comme étant une maladie subite et inattendue.

Si un membre décide de voyager malgré l'avis du gouvernement du Canada d'éviter tout voyage **non essentiel**, les frais de soins de santé associés à la COVID-19 devront être assumés entièrement par le membre.

La SSQ annonce également qu'elle offre de nouveau une protection contre la COVID-19 pour tous les déplacements effectués au Canada.

Crédits voyages non remboursables

Tous les crédits voyages octroyés par les agences de voyage, compagnies aériennes ou de croisière, sont toujours considérés comme un remboursement. Ceux-ci ne sont donc pas remboursables par votre régime d'assurance ASSUREQ .

Informations de Johanne Freire, conseillère à la sécurité sociale de l'AREQ.

Jean-Pierre Ménard, comité sectoriel assurance : 450 582-7170

